

# Assemblée générale LPCM 2024

## En ligne (sur Zoom), mardi 26 mars 2024 à 17h

### Procès-verbal

---

26 personnes sont présentes en début de réunion

#### Rappel de l'ordre du jour :

1. Rapport moral (Raphaël Baroni)
2. Rapport financier (Anaïs Goudmand)
3. Rapport Belphégor (Matthieu Letourneux)
4. Rapport sur le Carnet (Nicolas Gauthier)
5. Rapport sur le séminaire de recherche (Aurélie Huz)
6. Mise à jour des statuts et du nom de la LPCM
7. Élection du nouveau CA
8. Élection du bureau et du ou de la président-e

## 1. Rapport moral par Raphaël Baroni

Raphaël Baroni entame la réunion par des remerciements et un rappel de l'ordre du jour, puis passe en revue les principales activités menées par l'association cette année :

- Les **Assises CPM 2023**, qui se sont tenues du 12 au 14 octobre à Paris.

Le thème portait sur l'avenir de notre champ. Nous avons accueilli à cette occasion près de 80 conférenciers-ères, provenant de divers pays et de perspectives disciplinaires variées, sans compter les conférences plénières données par Jan Baetens et Marie-Laure Ryan. Raphaël Baroni rappelle quelques éléments notables de l'organisation (la séance de lanterne magique, les goodies, l'ambiance festive...). L'événement a, en somme, été un grand succès !

Raphaël Baroni invite l'assemblée à s'interroger sur le prochain sujet qui pourrait être fédérateur pour de nouvelles assises, et rappelle que l'idée a été évoquée d'organiser la prochaine édition ailleurs qu'à Paris : éventuellement à Lausanne, en Belgique ou même au Québec en format hybride.

Concernant la publication des actes des Assises 2023 : le comité a décidé de réaliser une série de publications ponctuelles.

- Le **séminaire de recherche LPCM** a été organisé cette année en partenariat avec les séminaires Phistem et PatrimoniaLitté.

Il en sera question plus longuement au point 5. de cette AG, mais Raphaël Baroni invite l'assemblée à revoir la vidéo de « teaser » réalisée par le bureau pour présenter la « saison 2023-2024 » des activités de la LPCM : <https://lpcm.hypotheses.org/29473>

Raphaël Baroni rappelle par ailleurs que les membres ne doivent pas hésiter à relayer leurs actualités pour que nous puissions les promouvoir au sein du réseau.

Il termine en disant son admiration pour le fonctionnement actuel du bureau de la LPCM, caractérisé à la fois par l'horizontalité, l'efficacité et la sympathie.

## 2. Rapport financier (Anaïs Goudmand)

### 2.1. Remarques générales

Ce bilan couvre **14 mois (janvier 2023-mars 2024)**, le précédent bilan datant de mars 2023. La situation globale montre une baisse de nos avoirs : - 700€ environ entre le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et le 31 décembre 2023, **en raison des dépenses liées aux Assises CPM 2023**. + 800€ environ en 2024. Notre compte est encore largement excédentaire avec plus de 4400€ au 26 mars 2023.

**Nos recettes proviennent essentiellement des cotisations : 76 membres cotisants en 2023 + 1 laboratoire** (74 membres cotisants en 2022 + 2 laboratoires, 70 membres cotisants en 2021 + 1 laboratoire, contre 49 membres en 2020 + 1 laboratoire, 39 en 2019 + 1 laboratoire, 46 en 2018).

#### Quant aux frais :

- ⇒ frais de banque
- ⇒ stylage d'1 numéro de *Belphégor* en 2023 + 1 en 2024
- ⇒ remboursement des frais d'intervenant·e·s à l'Atelier LPCM
- ⇒ participation au budget des Assises CPM 2023
- ⇒ participation au budget du colloque « Écouter les genres de l'imaginaire » (Université de Perpignan).

#### Situation du compte au 26 mars 2024 :

**4406,76€**

Solde au 31 décembre 2023 : 3602,86€

### 2.2. Détails des dépenses et des recettes

**2023**

#### **Recettes : 3600,30€**

- 54 cotisations à 25€ (dont 1 valable pour 2024 et 1 pour 2025) : 1350€
- 24 cotisations « tarif étudiant » à 15€ (dont 1 valable pour 2022) : 360€
- 1 cotisation de « personnes morales » à 75 € : 75€
- Convention Univ. Limoges (participation au budget des Assises CPM 2023) : 1800€
- Ouverture d'un compte PayPal : 0,01€
- Soutien Association sportive et culturelle : 15,29€

**Nombre d'adhérent·e·s 2023 :**

## 76 cotisations individuelles + 1 personne morale

**Dépenses : 4304,83€**

- Remboursement des frais d'intervenant·e·s à l'Atelier LPCM : 218,90€
- Stylage d'un numéro de *Belphégor* (« Le temps de l'anticipation ») : 600€
- Participation au budget des Assises CPM 2023 : 3259,31€
- Participation au budget du colloque « Écouter les genres de l'imaginaire » (Université de Perpignan) : 166,26€
- Frais bancaires : 60,36€ (5,03€ par mois).

**Solde au 31 décembre 2022 : 3602,86€**

### Détail du budget LPCM des Assises CPM 2023

**Recettes : 1800€**

- Convention Univ. Limoges (participation au budget des Assises CPM 2023) : 1800€

**Dépenses : 3259,31€**

- Goodies (Nanterre Université) : 250€
- Billets d'avion Marie-Laure Ryan : 907,87€
- Bons d'achats étudiant·e·s jobistes (FNAC) : 400€
- Badges (Nanterre Université) : 148,50€
- Tote bags (Alloprint) : 507,60€
- Déjeuner 14/10 (Le Sorbon) : 116,20€
- Impression programmes (UNIL) : 392,91€
- Remboursement frais jeunes chercheur·se·s : 463,32€
- Frais bancaires (virement hors UE) : 72,91€

**Montant pris en charge par la LPCM pour l'organisation des Assises CPM 2023 : 1459,31€**

**Budget prévu : 2500€**

### Janvier-mars 2024

**Recettes : 1419,39€**

- 42 cotisations à 25€ (dont une valable pour 2025) : 1050€
- 1 cotisation réglée sur PayPal (valable pour 2023) : 23,90€
- 12 cotisations « tarif étudiant » à 15€ (dont une valable pour 2022) : 180€
- 2 cotisations de « personnes morales » à 75 € : 150€

**Nombre d'adhérent·e·s 2024 :**

**54 cotisations individuelles + 2 personnes morales**

**Dépenses : 10,06€**

- Stylage d'un numéro de *Belphégor* (« Dans la fabrique du polar vert : écopoétique et ruralité ») : 600€
- Frais bancaires : 15,39€ (5,13 € par mois).

**Solde au 26 mars 2024 : 615,39€**

### 2.3. Informations concernant PayPal

- Ouverture d'un compte en juin 2023 afin de permettre d'encaisser les cotisations hors d'Europe.
- Suspension du compte par PayPal après le versement d'une cotisation. Le compte demeure inutilisable à ce jour.

### 2.4. Réactions de l'assemblée

- Jacques Migozzi souligne que le cofinancement des Assises par **Limoges** (1800 euros) ne pourra pas être renouvelé dans le futur, car il s'agissait d'un reliquat de budget européen.
- Deux suggestions sont faites de solutions pour remplacer PayPal afin de permettre la cotisation des membres hors UE : **Hello Asso** et **STRIPE**. Il faudra vérifier que ces outils permettent bel et bien les virements hors UE.

**Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.**

## 3. Rapport Belphégor (Matthieu Letourneux)

- Deux numéros sont parus en 2023 :
  - un numéro sur « **Les temps de l'anticipation** », dirigé par Matthieu Letourneux et Claire Barel-Moisan : <https://journals.openedition.org/belphegor/5085>
  - un numéro « **Dans la fabrique du polar vert : écopoétique et ruralité** », dirigé par Alice Jacquelin et Juliette Peillon : <https://journals.openedition.org/belphegor/5458>
- La gestion de la revue a légèrement changé de fonctionnement : Matthieu Letourneux, Anaïs Goudmand, Aurélie Huz et Alice Jacquelin en sont maintenant les co-rédacteurs-ices en chef, et Yoan Vérhilac en est le co-rédacteur adjoint.
- Des numéros sont en cours de préparation sur :
  - les fictions IA
  - la presse rock
  - le marketing du médiévalisme (tourisme, etc.)
  - le roman noir et politique
  - les interventions des Assises CPM portant sur le jeu vidéo.

## 4. Rapport sur le Carnet (Nicolas Gauthier)

- Le carnet Hypothèses de la LPCM (<https://lpcm.hypotheses.org/>) reçoit environ 2000 visites chaque mois, avec des pics et des baisses (notamment en août et décembre). Nous nous dirigeons vers une **année à 25 000 visites**, ce qui est équivalent à ce que nous avons eu en 2023 : les visites sont donc relativement stables.

- L'équipe web (qui s'occupe de faire de la veille scientifique et de poster les différentes annonces sur le carnet) a récemment été renouvelée. Néanmoins, l'appel aux bonnes volontés est toujours ouvert :

**>> si des membres de la LPCM souhaitent publier des billets** (publications, appels à contributions, annonces d'événements, etc.) ou s'ils ont l'impression qu'il y a des zones de la recherche qui ne sont pas couvertes et qu'ils pourraient contribuer à les couvrir, **ils ne doivent pas hésiter à contacter Nicolas Gauthier pour rejoindre l'équipe web ! <<**

- De plus, Nicolas souhaiterait remettre son mandat et **passer le rôle de webmaster :**

**>> un appel est donc ouvert pour trouver un-e candidat-e afin de reprendre le poste de webmaster ! <<**

Nicolas Gauthier précise que ce rôle ne demande **pas nécessairement d'énormes compétences techniques** (l'idéal serait d'en avoir, mais ce n'est pas obligatoire). Les tâches de la webmaster consistent principalement à **gérer l'équipe web** (chargée de poster sur le carnet Hypothèses), d'en recruter les membres et de s'assurer que ceux-ci sachent tous comment publier. Le-la webmaster peut aussi se voir attribuer des tâches plus ponctuelles : par exemple, pour les Assises CPM 2023, il a été nécessaire de réaliser certains types particuliers de billets sur le carnet.

Nicolas Gauthier restera disponible pour donner des coups de main ponctuels, mais pense qu'il serait préférable de renouveler la fonction.

- Lucie Amir, qui gère le **compte Twitter** de l'association, fait également le point sur ses tâches. Son rôle demande un petit travail d'entretien du réseau sur Twitter (retweet, partage des posts des membres de la communauté, publication des annonces du carnet...). Elle reste disponible pour faire ce travail, qui ne lui prend pas trop de temps, mais, **>> s'il y a des personnes qui souhaitent aider ou la conseiller sur d'autres manières de publier, elle est preneuse de toute forme d'aide <<**.

## 5. Rapport sur le séminaire de recherche (Aurélie Huz)

- Le séminaire – toujours intitulé « Dans l'atelier des chercheur-ses en littératures populaires et culture médiatique » – fête ses deux ans complets, avec la finalisation de l'année en cours. Il se compose d'à peu près **10 à 12 séances par an**, organisées sur des sites qui tournent (Sorbonne, Nanterre, Paris Cité...), toujours en co-modal. Cette année, le séminaire compte des séances partagées avec les séminaires Phistem et PatrimoniaLitté.

- L'équipe d'organisation originelle (Fanny Barnabé, Anaïs Goudmand, Aurélie Huz et Alice Jacquelin) se retire en douceur, tandis que les membres qui sont venus la renforcer petit à petit prennent la direction des opérations : Marc Vervel, Sarah Ghelam, Marion Coste, Marie-Lucie Bougon, Victor Faingnaert et Flavie Falais.

**>> Si d'autres personnes souhaitent rejoindre l'équipe, elles sont bienvenues ! <<**

• **Un appel à contributions sera relancé l'année prochaine avec, a priori, un nouveau thème**, car le thème actuel a déjà été longuement exploité. Par ailleurs, le comité d'organisation pourra potentiellement inventer de nouvelles formes pour ces rencontres.

Aurélié Huz invite d'ailleurs les organisateurs·rices à prendre la mesure du fait que le rythme actuel du séminaire est peut-être un peu trop soutenu (il y a, par exemple, trois séances en avril) afin d'éventuellement mieux répartir les séances sur l'année à l'avenir.

Elle rappelle également que les séances sont toujours prolongées par un pot amical et qu'il y a donc une valeur ajoutée à venir en présentiel pour celles et ceux qui le peuvent.

• **Les prochaines séances du séminaire sont les suivantes :**

#### **Séance 8 – Jeudi 4 avril 2024, 16h-18h : Penser le rap**

Lieu : Université Paris Cité, Bâtiment des Grands Moulins, Campus des Grands Moulins, 5 rue Thomas Mann, 75013 Paris, salle à déterminer

- Léonard Rembert (Montpellier 3) : « Textuellement parlant » : enjeux et limites d'une approche poétique du rap français
- Juliette Hubert (Université Polytechnique Hauts-de-France) : Proportion et rôle de la rupture dans le flow de la trap francophone actuelle
- Hector Jenni (Sorbonne Nouvelle) : titre à venir

*Répondante : Virginie Brinker (Université de Bourgogne)*

#### **Séance 9 – Mercredi 10 avril 2024, 16h-19h : feat. Phistem**

Lieu : Université Paris Nanterre, *salle à venir*.

- Benoît Tadié (Université Paris Nanterre) : Font criminel: la démocratie à l'épreuve du roman noir américain
- Marie-Lucie Bougon (Université d'Artois) : "Je suis d'ailleurs" : ésotérisme et médiumnité chez les "grandes anciennes" de la fantasy française

#### **Séance 10 – Jeudi 25 avril 2024, 17h-19h : Séries TV et représentations**

Lieu : Université Paris Nanterre, bâtiment Weber, salle de séminaire 1

- Isabelle Casta (Université d'Artois) : séries TV, policier
- Emmanuelle Laboueyras (Cergy Paris Université) : La Renaissance au prisme de la série *Reign*
- Victor Faingnaert (Université de Caen-Normandie) : séries TV, masculinités, gangs

*Répondant·e : à déterminer*

#### **Séance 11 – Jeudi 6 juin 2024, 17h-19h : Aspects de l'audiovisuel populaire en Amérique latine**

Lieu : Sorbonne Université, Maison de la recherche, salle D421, 28 rue Serpente 75006 Paris

- Carlos Belmonte (Université Evry Val d'Essonne) : cinéma
- Emmanuel Vincenot (Université Gustave Eiffel) : séries TV

## 6. Mise à jour des statuts et du nom de la LPCM

Il est nécessaire de renouveler les statuts de l'association pour plusieurs raisons :

- À la suite de la discussion qui a eu lieu lors de la dernière AG concernant l'identité de l'association et du vote qui l'a suivie, il a été décidé de changer le nom de l'association pour celui, plus inclusif, de :

**Association internationale pour la recherche en « Littératures populaires et cultures médiatiques »**

Or, pour être effectif, ce changement de nom nécessite une modification des statuts.

- Selon les statuts actuels de l'association, **les membres du bureau doivent nécessairement appartenir au CA**, ce qui n'est pas le cas depuis plusieurs années. Il est donc nécessaire de renouveler le CA de l'association pour régler ce problème (cf. point 7 de cette AG).
- La **durée des mandats** comme indiquée dans les statuts ne correspond pas aux pratiques de l'association depuis sa création et ne permettrait pas au bureau actuel de se représenter, alors que leur présence est importante pour assurer une continuité dans les missions.
- D'autres détails seraient potentiellement à revoir, notamment pour **clarifier le mode d'élection** des membres des deux corps.

Le bureau actuel ne vient toutefois pas encore avec une proposition finie de renouvellement des statuts : il fera une proposition de révision de ceux-ci **en vue de la prochaine AG**.

## 7. Élection du nouveau CA

• Comme mentionné ci-dessus, les statuts actuels de l'association stipulent que les membres du bureau doivent également faire partie du CA. Or le CA de l'association n'a pas été formellement mis à jour depuis sa création. **Un vote va donc être organisé afin de mettre à jour la composition du CA et d'y intégrer les membres actuels du bureau.**

La procédure pour recomposer le CA a été la suivante : Raphaël Baroni a écrit aux membres de l'ancien CA pour leur demander s'ils-elles souhaitaient continuer à s'y impliquer, et celles et ceux qui ont répondu positivement ont été conservés dans la nouvelle composition. Les membres du bureau actuel y ont également été ajoutés, afin de nous mettre en conformité avec les statuts. Enfin, une attention a été portée à respecter une parité de genre.

• **La composition actuelle du conseil d'administration est la suivante :**

- Artiaga, Loïc
- Berthou, Benoît
- Besson, Anne
- Bleton, Paul

- Couégnas, Daniel
- Dall'Asta, Monica
- Frigerio, Vittorio
- Holmes, Diana
- Jeannerod, Dominique
- Kalai, Sandor
- Langlet, Irène
- Letourneu, Matthieu
- Migozzi, Jacques
- Santa, Angels
- Sepulchre, Sarah
- Tilleul, Jean-Louis

• **La nouvelle composition du conseil d'administration, qui est mise au vote, est la suivante :**

- Barnabé, Fanny
- Baroni, Raphaël
- Besson, Anne
- Coste, Marion
- Crucifix, Benoît
- Févry, Sébastien
- Frigerio, Vittorio
- Gauthier, Nicolas
- Goudmand, Anaïs
- Huz, Aurélie
- Jacquelin, Alice
- Lesage, Sylvain
- Letourneux, Matthieu
- Migozzi, Jacques
- Thérenty, Marie-Ève
- Vervel, Marc

• Le vote est réalisé en deux temps, en ligne, via l'outil Wooclap. Premièrement, le fait d'approuver la composition du CA par un vote unique (plutôt que de voter nommément pour chaque personne) est soumis au vote.

**Le choix de procéder par un vote unique est approuvé à l'unanimité :**





Ensuite, la nouvelle composition du conseil d'administration est approuvée à l'unanimité :



## 8. Élection du bureau et du ou de la président-e

Étant donné que Raphaël Baroni souhaite remettre son mandat de président de l'association LPCM, après trois années passées à sa tête, **un vote est également organisé pour élire un nouveau bureau et un·e nouveau·elle président·e. Ce bureau est élu par les membres du CA nouvellement constitué.**

• **L'ancien bureau était composé de :**

- Barnabé, Fanny, secrétaire
- Baroni, Raphaël, président
- Gauthier, Nicolas, webmaster
- Goudmand, Anaïs, trésorière
- Huz, Aurélie, vice-présidente
- Jacquelin, Alice, secrétaire adjointe
- Letourneux, Matthieu, vice-président.

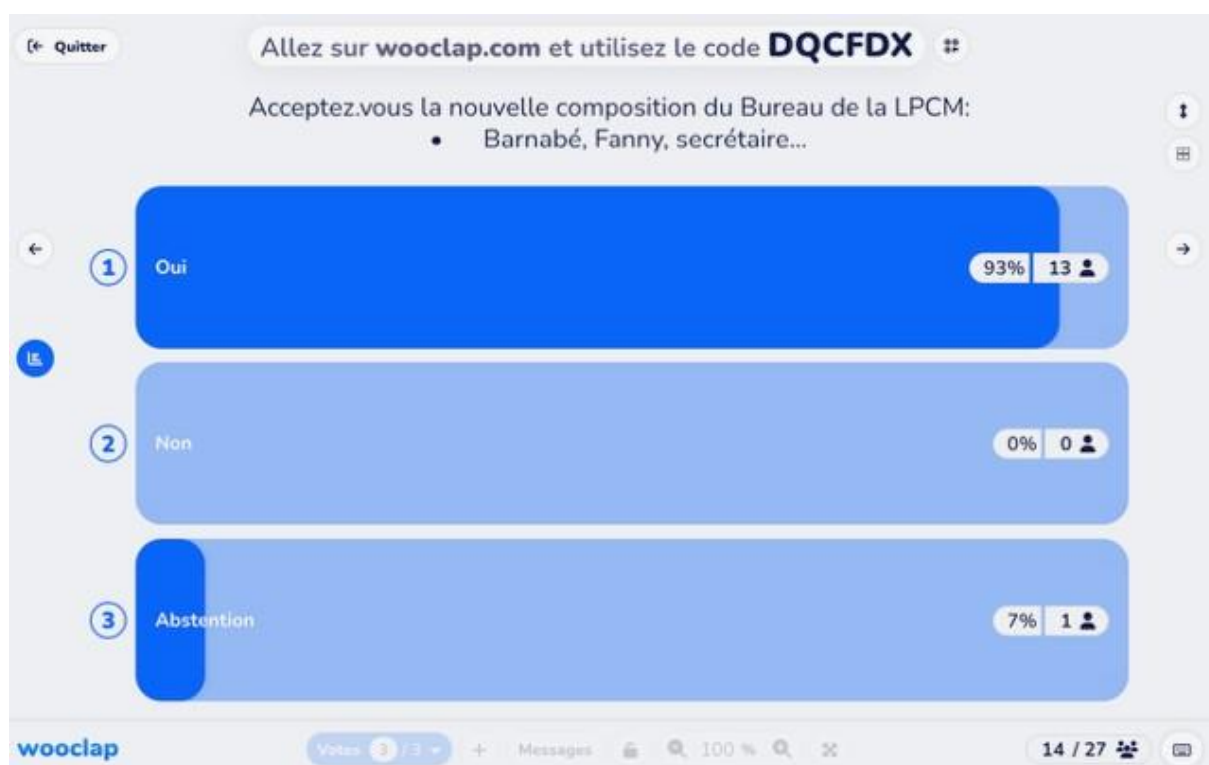
• **La composition du nouveau bureau, telle qu'elle est soumise au vote, est la suivante :**

- **Barnabé, Fanny**, secrétaire
- **Gauthier, Nicolas**, webmaster adjoint (recherche d'un·e remplaçant·e)
- **Goudmand, Anaïs**, présidente
- **Huz, Aurélie**, vice-présidente
- **Jacquelin, Alice**, trésorière
- **Letourneux, Matthieu**, vice-président.

**La nouvelle composition du bureau, avec Anaïs Goudmand comme présidente de l'association, est approuvée à l'unanimité par les membres du CA<sup>1</sup> :**

---

<sup>1</sup> Note : l'abstention visible dans les résultats du vote a été postée par erreur par une personne ne faisant pas partie du CA.



- L'assemblée générale se termine sur les mots d'Anaïs Goudmand, qui se dit très heureuse de pouvoir poursuivre le travail et se lancer dans de nouveaux projets avec ce bureau !